



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 1 juin 2023

PROJET DE REORGANISATION DE LA DT DU HAVRE DELIT D'ENTRAVE de la direction

Camarades,

Depuis plusieurs semaines maintenant, nous avons des réunions avec la direction de notre établissement concernant un projet de réorganisation totale de l'ensemble des services dans le but d'évoquer ensemble les points bloquants pour nous et les axes d'amélioration à apporter, avant toutes consultations des IRP.

Lors de notre première rencontre, nous avons alerté la direction sur le fait qu'aucunes informations ne devaient sortir, et qu'aucuns responsables hiérarchiques ne devaient communiquer ces éléments aux salariés sous peine de délit d'entrave à la consultation obligatoire de la CSSCT et du CSE !

Aujourd'hui, bon nombre d'éléments ont été divulgués sur le terrain, certains responsables se glorifient de promotion, ventant au passage une réorganisation nécessaire (pour justifier leur promotion individuelle) en actant de fait, des changements de fonctions et/ou des postes nominatifs non remplacés.

Mutualisations, non remplacements, regroupement de certains pôles, absence de vision sur les futures fiches de postes modifiées ou sur les reclassifications qui seront de fait, nécessaires, sont autant d'éléments qui nous amènent aujourd'hui à stopper cette propagande patronale. Et, si on ajoute à cela, le développement du numérique qui n'a qu'un seul objectif de supprimer des postes ou de vider certains métiers de leur contenu, on se retrouvera forcément face à la suppression de certains métiers administratifs !

Camarades, cette réorganisation injustifiée sur certains aspects, lourde de conséquences pour la pérennité de nos missions et de nos métiers ne pourra jamais voir le jour sans respect de nos instances et sans écoute réelle de notre syndicat.

A défaut de prise en compte de ce délit d'entrave par notre direction, et au cas où celle-ci aurait pour idée d'un passage en force, la lutte devra être menée par notre syndicat et tout le monde devra s'y associer !

UNIS et DETERMINES pour le respect de nos professions portuaires

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage